

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 09 FÉVRIER 2026

Date de convocation : 03 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°26-01	27	03	05	30
Pour la délibération n°26-02	27	02	05	29
Pour la délibération n°26-03 à 26-024 inclus	29	03	04	32

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, Mme PERCHET, MM. GERMAIN PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUHEL, WUILQUE, Mmes LETOURNEUR, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE (à partir du point n°2), Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir du point n°2) BALSAN (à partir du point n°3), Mme LESAULNIER, MM THOMAS, VALLÉE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (Maire)
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Nolwenn LÉOSTIC ayant donné pouvoir à M. Philippe BRUN

ABSENT : - M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-02 Adoption du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2025

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le :

Par affichage, le

12 FEV. 2026

12 FEV. 2026

Fait à Louviers, le

12 FEV. 2026



François-Xavier PRIOLLAUD

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2025

RAPPORT

Mme Anne TERLEZ indique que le Compte Administratif 2025, conclut sur un résultat net affectable à la gestion 2026 de (+) 83 000 euros après prise en compte de l'excédent de financement des restes à réaliser de (+) 291 000 euros.

Investissement

En 2025, la ville de Louviers aura investi 9,751 millions d'euros au titre des dépenses d'équipement dont les principales réalisations concernent le gymnase Philippe-Croizon pour 4,1 millions d'euros, le programme de rénovation urbaine du quartier des Acacias pour 1,445 millions d'euros (pôle enfance, crèche et Fabrique des solutions), et la rénovation du patrimoine communal pour 1,166 millions d'euros.

Il s'agit du niveau d'investissement le plus important jamais réalisé par la Ville de Louviers.

Le taux d'équipement qui représente un ratio normé, comme étant le rapport entre les dépenses d'équipement et les ressources courantes, s'établit à 35% sur l'exercice 2025.

Rétrospectivement, depuis 2014, la stratégie financière définie et mise en œuvre par la municipalité présente un bilan dont les principaux marqueurs sont les suivants :

→ **Dépenses d'investissement réalisées depuis 2014 :**

74,3 millions d'euros (27,5 millions sur la mandature 2014-2020 et 46,7 millions sur la mandature 2020-2026).

2014	2015	2016	2017	2018	2019	Cumuls période
3 330	2 786	2 299	4 613	7 103	7 438	27 569
						74 309
2020	2021	2022	2023	2024	2025	
6 429	8 651	8 046	6 349	7 515	9 751	46 740

En 2025, la commune aura remboursé, au titre de l'amortissement contractuel de la dette, 3,196 millions d'euros pendant que le besoin d'emprunt aura été déterminé au plus juste à 1,5 millions d'euros.

Il en résulte un désendettement, sur le seul exercice 2025 de (-) 1,696 millions d'euros, fixant le stock de dette au 31 décembre 2025 à 31,530 millions d'euros contre 33,226 millions d'euros au 1^{er} janvier 2025.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

→ Evolution du stock de dettes, (-) 4,4 millions d'euros entre 2014 et 2026.

Exercice	CRD 01/01/n	Amort. Capital	Intérêts	Flux total	CRD 31/12/n	Var annuelle stock	Var Stock Mandat
2014	35 919 000	2 759 522	1 093 012	3 852 534	34 539 477		- 2 920 654 -8,1% - 1 468 803 -4,5%
2015	34 539 477	2 754 535	1 028 013	3 782 548	33 172 166	- 1 367 311	
2016	33 172 166	2 436 670	1 004 998	3 441 667	33 002 785	- 169 381	
2017	33 002 785	2 469 037	891 985	3 361 002	33 033 748	- 30 963	
2018	33 033 748	2 502 743	841 716	3 344 459	33 031 005	- 2 743	
2019	33 031 005	2 553 185	776 748	3 329 933	32 998 345	- 32 660	
2020	32 998 345	2 573 962	705 583	3 279 545	30 924 383	- 2 073 962	
2021	30 924 383	2 668 784	641 009	3 309 793	32 355 599	1 431 216	
2022	32 355 599	2 749 934	655 931	3 405 865	34 548 065	2 192 466	
2023	34 548 065	2 946 108	722 154	3 668 260	33 701 959	- 846 106	
2024	33 701 959	2 976 079	791 028	3 767 106	33 225 881	- 476 079	
2025	33 225 881	3 196 339	777 928	3 974 267	31 529 542	- 1 696 339	
						- 4 389 458	

(Source CA 2013 à 2025)

La dette communale a baissé de 4,4 millions d'euros sur deux mandats municipaux. Elle s'établissait à 35,9 millions d'euros au 1^{er} janvier 2014, puis 33 millions d'euros au 1^{er} janvier 2020 et désormais 31,5 millions d'euros au 1^{er} janvier 2026.

Le désendettement est ainsi de (-) 12,22% par rapport au stock de dette existant au 1^{er} janvier 2014.

L'encours de dette peut se mesurer en euros par habitant. Ce rapport est une résultante entre le stock de dette au 31/12/n et la population totale au 01/01/n.

La volatilité de cet indicateur, dans la mesure où le stock de dette affiche une tendance baissière, devient exclusive à l'évolution de la variable 'population totale'. Sur la période 2014-2025, il se calcule comme suit :

Exercice	CRD 01/01/n	Amort. Capital	Intérêts (i)	Flux total	CRD 31/12/n	Var annuelle Stock	Pop totale*	encours de dette par hab (en €)
2014	35 919 000	2 759 522	1 093 012	3 852 534	34 539 477	-	1 379 522	18 251 1 892
2025	33 225 881	3 196 339	777 928	3 974 267	31 529 542	-	1 696 339	18 709 1 685

*population totale, source INSEE

Soit un encours de dette en recul de (-) 207 € par habitant.

Le taux moyen établi à 2,18% au 31/12/2025, contre 2,45% au 31/12/2024, reste très performant, et traduit une gestion active des taux dans un marché des taux incertain, fragilisé par les crises.

Il est important de noter que la commune aura opté pour des produits financiers proposés par les établissements bancaires, privilégiant une structure d'amortissement constant ayant pour conséquence un remboursement plus rapide du capital.

Cela signifie que la commune aura réussi à contracter son stock de dette de (-) 4,4 millions d'euros sur la période alors que dans le même temps elle aura amorti plus rapidement ce stock de dette.

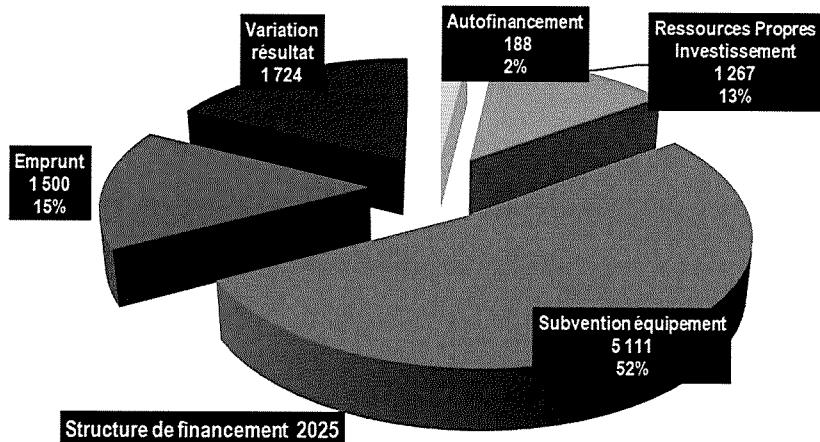
A titre d'exemple, le remboursement de capital s'établissait à 2 760 millions d'euros pour un stock de dette d'environ 36 millions au 1^{er} janvier 2014, il s'établit à 3,196 millions d'euros pour un stock de dette de 33,2 millions d'euros au 1^{er} janvier 2025.

Numéro de dépôt préfecture : 027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de dépôt préfecture : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Ce résultat est le révélateur d'une gestion saine.

Pour financer ses dépenses d'équipement 2025, la ville aura perçu 5,111 millions d'euros de subventions de ses partenaires, contracté un emprunt de 1,5 millions d'euros, dégagé des ressources propres d'investissement (Fonds de compensation de la TVA - Taxes d'urbanisme - et alienation d'éléments d'actif) de 1,267 millions d'euros, dégagé un autofinancement de 188 mille euros et disposé d'un résultat antérieur reporté de 1,771 millions d'euros.

Sur l'exercice 2025, le besoin d'emprunt aura donc été limité à 15% du montant total des investissements portés par la Ville.

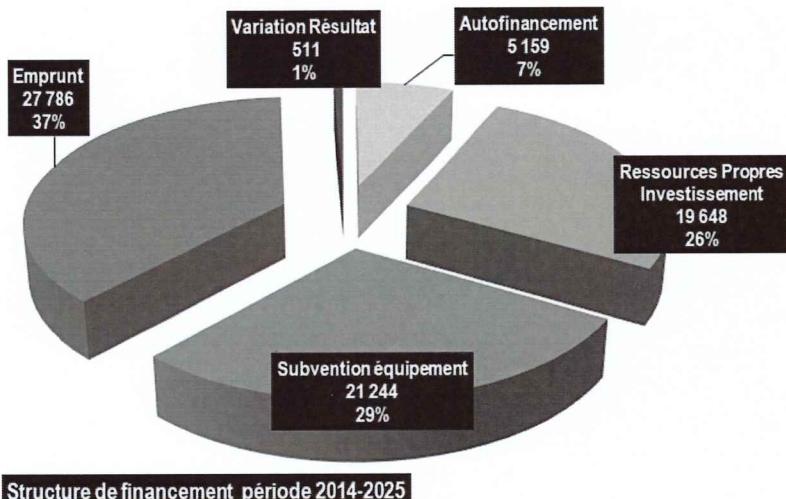


→ Financement des dépenses d'investissement

	Milliers euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014 - 2019
Epargne brute		2 611	2 738	2 711	2 914	3 113	3 004	17 092
Amortissement dette		2 760	2 727	2 335	2 469	2 503	2 553	15 347
Epargne nette	-	149	11	376	445	610	451	1 744
Ressources Propres investissement		1 063	956	1 141	1 757	565	3 129	8 611
FCTVA		929	661	422	315	372	513	3 212
Fiscalité d'urbanisme & Autres		26	171	154	143	167	466	1 127
Vente Actif		108	124	565	1 299	26	2 150	4 272
Reprise antérieur		546	317	173	1 656	2 008	420	
Dépenses financées		3 330	2 786	2 299	4 613	7 103	7 438	27 569
Subventions Equipement		806	314	364	251	1 840	2 328	5 902
Emprunt Exercice		1 381	1 361	1 901	2 500	2 500	2 500	12 143
Résultat clôture		317	173	1 656	1 996	420	1 390	

Milliers euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020 - 2024
Epargne brute	3 627	3 149	2 550	3 802	4 015	3 382	20 524
Amortissement dette	2 574	2 669	2 750	2 946	2 976	3 196	17 112
Epargne nette	1 053	480	- 200	856	1 039	185	3 413
Ressources Propres investissement	2 219	1 712	1 919	2 231	1 688	1 267	11 036
<i>FCTVA</i>	782	1 009	1 019	1 342	1 217	707	6 076
<i>Fiscalité d'urbanisme & Autres</i>	961	400	626	428	393	236	3 044
<i>Vente Actif</i>	476	303	274	461	78	324	1 916
Reprise antérieur	1 390	409	286	567	1 786	1 771	
Dépenses financées	6 429	8 651	8 046	6 349	7 515	9 751	46 741
Subventions Equipement	1 676	2 236	1 666	2 381	2 272	5 111	15 342
Emprunt Exercice	500	4 100	4 942	2 101	2 500	1 500	15 643
Résultat clôture	409	286	567	1 787	1 771	83	
variation Résultat clôture	-981	-123	281	1 221	550		

Sur la période analysée 2014-2025, la structure de financement des dépenses d'investissement se synthèse de la manière suivante :



D'importantes dépenses d'investissement ont contribué en 2025 au « budget vert » de la Ville de Louviers, à hauteur de plus de 700 000 euros.

Économies d'énergie

Travaux d'éclairage public : 157 502 euros
Éclairage LED dans les bâtiments communaux médiathèque, chat perché, le Moulin et école Jean Prévost, musée) : 37 158 euros
Travaux de chauffage : 161 492 euros
Réseau de chaleur : 84 833 euros
Fenêtres du musée : 65 164.61 euros

Verdissement de la commune

Projets paysagers (prairie des Fougères et verdissement de la passerelle du Becquet) : 144 946 euros
Engazonnement du quartier de Maison Rouge et gestion des espaces verts confiée à la Régie de quartier : 45 525 euros
Étude de végétalisation des cours de récréation des écoles Jean Moulin et Jean Prévot: 3 885 euros

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Fonctionnement

→ **Recettes**

Votées pour un montant de 28,125 millions d'euros, **les ressources courantes** sont comptabilisées au compte administratif 2025 pour un montant de 27,889 millions d'euros, hors antérieur reporté et produits liés à la vente d'éléments d'actif, soit un écart défavorable de (-) 236 000 euros.

Le chapitre 013, atténuation de charges, présente une exécution arrêtée à 317 000 euros contre un voté à 271 000 euros, soit un écart favorable de (+) 46 000 euros au titre des indemnités journalières et de remboursement de cotisations sociales principalement.

Le chapitre 70 confirme globalement, les éléments traduits dans le cadre de la dernière décision modificative de l'exercice 2025, avec une réalisation à 1,455 millions d'euros comparé à un voté de 1,428 millions d'euros. Les produits d'activité et du domaine (droits d'entrées, redevances usagers et billetterie) sont donc conforme aux hypothèses retenues en phase DM3.

Le chapitre 73, fiscalité, conclut sur un écart défavorable calculé à (-) 275 000 euros compte tenu de la notification définitive des produits issus des rôles généraux d'impôts. L'écart entre les états prévisionnels et l'état définitif 1386 RC concerne les bases du foncier bâti et non bâti pour (-) 202 000 euros, et les bases des taxes d'habitation sur les résidences secondaires pour (-) 111 000 euros. Dans le même temps la commune aura bénéficié de (+) 22 000 euros de rôles complémentaires (régularisations fiscales) et dégagé un écart, témoignant d'une dynamique foncière sur la commune dans un contexte national, morne et morose.

Le chapitre 74, dotations et participations, confirme également les hypothèses formulées en phase DM 3, avec un atterrissage consolidé à 7,148 millions d'euros par rapport à un voté de 7,149 millions d'euros. Au-delà des dotations d'Etat, les éléments projetés par le pôle éducation, enfance et jeunesse auront donc été finement évalués, et validés par notre principal partenaire, la CAF.

Enfin, le chapitre 75, produits de gestion courante, affiche une réalisation à hauteur de 220 000 euros dégageant un écart favorable de (+) 18 000 euros par rapport au voté de 202 000 euros. Il correspond à l'intéressement prévu dans le contrat de chauffe de la commune avec la CRAM.

→ **Dépenses**

Les **dépenses générales** comptabilisées au Compte Administratif 2025 s'élèvent à 24,505 millions d'euros, contre un montant total autorisé de 24,787 millions d'euros, soit des crédits non employés pour 282 000 euros.

Le chapitre 011, charges générales, est arrêté à 5,637 millions d'euros et propose des crédits non employés pour 106 000 euros. Il consolide les

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date d'accusé de réception préfecture : 12/02/2026

charges de structure (fluides, maintenance, téléphonie, flotte véhicule et les conventions engageant financièrement la commune), et les crédits d'activités permettant à l'ensemble des services communaux de remplir leurs missions sur leur compétence respective.

Le chapitre 012, frais de personnel, propose un niveau de réalisation à hauteur de 14,771 millions d'euros et des crédits non employés pour 101 000 euros. Il représente près de 60 % des dépenses totales de fonctionnement.

Le chapitre 65, participations versées, s'établit à 3,166 millions d'euros pour des crédits ouverts votés à 3,169 millions d'euros. Il regroupe la participation au SDIS, les subventions versées au secteur associatif, sportif, culturel, social, éducatif, aux budgets satellites, CCAS, Caisse des Ecoles, et le fonds municipal d'attractivité commerciale.

Le chapitre 66, charges financières, enregistre les intérêts des crédits court terme et long terme de la commune. Il comptabilise 775 000 euros sur l'exercice 2025, soit (-) 35 000 euros par rapport l'autorisation ouverte.

→ L'épargne

Avec des recettes arrêtées à 27,889 millions d'euros et des dépenses réalisées pour 24,505 millions d'euros, l'exercice 2025 se conclut sur une épargne brute, neutralisée des alienations d'actif, de 3,384 millions d'euros.

Le niveau d'épargne brute réalisé couvre donc le remboursement du capital de la dette, valorisé à 3,196 millions d'euros et permet de conclure sur une épargne nette, ou marge d'autofinancement courant, calculée à (+) 188 000 euros.

La qualité de signature de la commune mesurée à travers la marge d'autofinancement courant (MAC), ratio calculé comme le rapport entre les charges de fonctionnement augmentées du remboursement du capital de la dette et les ressources de fonctionnement s'établit à 0,99, pour un seuil d'alerte fixé à une valeur supérieure à 1.

Malgré la morosité du contexte national, le pilotage, bien que contraint, de la section de fonctionnement, adossé à une gestion adaptée et agile, auront permis de dégager à l'issue de cet exercice, des ratios financiers positifs sans renier sur la qualité des services communaux.

Ce dernier marqueur fait montre rétrospectivement, d'une gestion saine et maîtrisée avec une épargne cumulée sur le mandat 2020-2026 représentant le double de l'épargne cumulée sur le mandat 2014-2020. Il participe donc activement au financement des ambitions d'investissement de l'équipe municipale, à hauteur de 7%, avec une épargne nette totale sur la période de (+) 5,2 millions d'euros.

Milliers euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014 - 2019
Epargne brute	2 611	2 738	2 711	2 914	3 113	3 004	17 092
Amortissement dette	2 760	2 727	2 335	2 469	2 503	2 553	15 347
Epargne nette	- 149	11	376	445	610	451	1 744
Milliers euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020 - 2024
Epargne brute	3 627	3 149	2 550	3 802	4 015	3 384	20 526
Amortissement dette	2 574	2 669	2 750	2 946	2 976	3 196	17 112
Epargne nette	1 053	480	- 200	856	1 039	188	3 415

Une autre lecture pourrait consister à considérer que l'épargne nette dégagée sur la période, soit (+) 5,2 millions d'euros, aura été consacrée au désendettement de la commune à hauteur de (-) 4,4 millions d'euros, le solde relevant de l'autofinancement.

Les principaux soldes de gestion de ce compte administratif 2025 sont détaillés de la manière suivante :

Tableau I	Voté 2025	Exécution 2025		
		Exécutoire	CA25	RAR
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Fiscalité	18 771	18 497	275	98,54%
Dotations budgétaires	7 149	7 148	1	99,99%
Produits de gestion	1 901	1 992	- 91	104,78%
Produits exceptionnels	303	252	51	83,06%
RECETTES REELLES [Hors 775]	28 125	27 889	236	99,16%
		324	- 324	
RECETTES REELLES []	28 125	28 213	- 88	
Frais de personnel				
DEPENSES DE GESTION	14 872	14 771	101	99,32%
011_Charges à caractère général	9 065	8 920	145	98%
014 - FPIC	5 741	5 636	106	98,16%
65_Participations versées	53	53	0	
67_Charges exceptionnelles	3 169	3 166	4	99,89%
	101	66	35	65,22%
DEPENSES COURANTES	23 937	23 691	246	99%
Solde d'exploitation	4 188	4 198	- 11	100,26%
SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	14,89%	15%	0,01%	
Charges financières	810	775	35	95,66%
Provisions	40	40	0	99,88%
Provisions / réserves	-	-	-	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	24 787	24 505	282	99%
			-	-
EPARGNE BRUTE	3 338	3 708	- 370	111,09%
EPARGNE RETRAITEE M12 [Hors Aliénation actif]	3 338	3 384	- 46	
EPARGNE / RECETTES (M12)	11,87%	12%	0%	
Report de fonctionnement	-	-	-	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	3 338	3 708	- 370	111%

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Tableau II		Exécutoire	CA 25	RAR	% Réalisé
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Cessions actifs		360	324	36	
Participations et créances		365	236	129	64,79%
Ressources non affectées [FCTVA]		706	707	- 1	100,12%
TOTAL RESSOURCES PROPRES	1 431	1 267	164	48%	
Remboursement du capital		3 198	3 196	2	100%
Plafond OCLT 01/01/N		6 490	6 490	0	
Epargne nette [EN] (16-24) / hors 002		140	188	- 48	
Equilibre section (Hors cessions) [EN Elargie 1]		1 211	1 129	1 131	
Equilibre section d'investissement [EN Elargie2]		1 571	1 453	1 455	
CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)		14%	15%	90%	
Equipement brut		11 298	9 642	1 618	85,68%
<u>autres immobilisations</u>		-	-	-	
DEPENSES IMPREVUES					
DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES		11 298	9 642	1 618	85,68%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 497	12 839	1 619	89%	

BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE				
Subventions affectées		5 992	4 711	1 281
Besoin financement externe (31+32+33)		3 735	- 3 479	- 220
Emprunts réalisés		1 964	1 500	464
Plafond OCLT 31/12/N		6 490	6 490	0
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 388	7 154	2 234	76%
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT				
Résultat antérieur reporté		1 771	1 771	
affectation ou virement BP antérieur		2 528	2 528	
Résultat antérieur reporté		- 757	- 757	

Variation de la dette				
RESULTAT INVESTISSEMENT		- 1 234	- 1 696	
		- 3 338	- 3 914	
Résultat comptable				
Solde restes à réaliser [Hors AP]		-	208	
Dépense			291	
Recette			109	
			400	
Résultat à affecter		-	83	

DECISION

Le conseil municipal, après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,
- Le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- L'instruction comptable codificatrice M14,
- Le Compte de Gestion 2025 du comptable assignataire
- Le projet de Compte Administratif 2025 transmis aux membres du Conseil Municipal

DECIDE

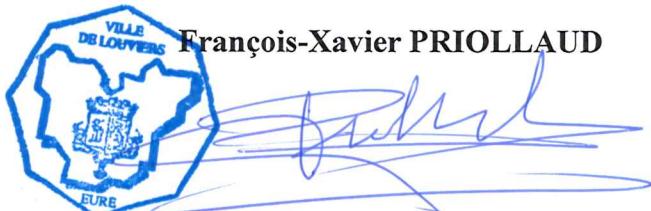
De procéder au vote du Compte Administratif 2025 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement ainsi que par chapitre et opérations en section d'investissement suivant les tableaux annexes à présente délibération.

ADOPTE

Le compte Administratif du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2025.

Adoptée par 24 voix pour, 5 contre

**Pour copie conforme
Le Maire,**



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Annexe Vote Compte Administratif 2025 – Ville Louviers

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260209-26-02-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026